

ONSE : bilan d'activités

Observatoire National de la Sécurité Electrique

Rappel : l'ONSE est une instance informelle sous la tutelle de CONSUEL / FASE (Fonds d'Action pour la Sécurité Electrique) et de l'Association PROMOTELEC. Le Groupe de Travail, créé en 2013, réunit en 2018, 44 instances et 88 membres dont FEDELEC. En lien direct avec le GRESEL (Groupe de Réflexion sur la Sécurité Electrique dans le Logement), l'ONSE est reconnue comme le lieu de neutralité, de consensus et d'expertises.

Après 2016, qui a permis la synthèse des travaux réalisés depuis 2013 par le GT statistiques ONSE, portant principalement sur les logements (données, brochure ONSE, impact de la réglementation et de la normalisation sur le nombre d'électrocutions), l'année 2017 a été centrée sur les parties communes d'immeubles d'habitation.

Ce sujet vient compléter les données précédentes liées aux logements. Les rencontres annuelles de décembre 2017 ont structuré les parties communes des immeubles d'habitation en 5 parties :

- la définition, les 4 familles d'immeubles d'habitation, des ordres de grandeur d'immeubles d'habitation, de cages d'escaliers, de services généraux, et d'éclairage de sécurité
- les risques encourus dans les parties communes d'immeubles d'habitation : incendies, accidents électriques ou de personnes
- les constats sur les installations électriques, les systèmes de protection contre l'incendie, les systèmes d'éclairage de sécurité
- les réglementations et les responsabilités pour les parties communes dans le neuf et l'existant
- enfin les recommandations préconisées par l'ONSE

Décembre 2017 fut le lancement du site internet ONSE (www.onse.fr), dans lequel



vous pouvez trouver de nombreuses informations et données, classées dans 4 rubriques : « qui sommes-nous ? », « actualités », « résultats et publications », « recommandations », « marque NF et marquage CE ». L'onglet « contact » permet de joindre l'ONSE.

A peine quelques mois après l'ouverture du site internet ONSE et les messages transmis par les médias, la 1^{ère} arnaque sous l'emblème ONSE est apparue : « un faux avis de mise en conformité électrique en provenance de l'ONSE ». Des actions sont en cours.

Une ALERTE a été placée sur le site internet ONSE :

<https://www.onse.fr/actualites/#1505144135635-52e54e7b-a245>

Les orientations 2018-2020 ont été spécifiées comme suit, lors de la rencontre ONSE du 6 décembre 2017:

- Impacts des nouveaux usages
- Photovoltaïque : cœur de la plénière 2018
- Actualisation des données sur les logements et les parties communes d'immeubles d'habitation
- Communication
- Réflexion sur les données pour le Tertiaire & l'Industrie ■

